Service PRASE
500, rue Murray, local EM-0300
Sherbrooke (Québec) J1G 2K6
Téléphone : 819 780-2220, poste 47777, options 2-3
Sans frais : 1 855 780-2200, options 2-3
Télécopieur : 819 780-1821
www.csss-iugs.ca/prase
prase.conges.vacances.estrie@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

DEMANDE DE MODIFICATION DU CONGÉ PARENTAL OU AVIS DE RETOUR AU TRAVAIL

IDENTIFICATION DE L'EMPLOYÉ

Nom, prénom : _____ N° Employé : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Nom de l'ancien établissement : _____ Unité / service : _____

Titre d'emploi : _____ Supérieur immédiat : _____

Note : Veuillez vous assurer de mettre à jour vos renseignements personnels dans le logiciel de paie Logibec (ouvrez l'application, cliquez sur « Dossier employé », puis sur « Renseignements personnels » et « Nouveau »; n'oubliez pas de sauvegarder à la fin).

CONFIRMATION OU MODIFICATION DE VOTRE DATE DE RETOUR

☐ Je confirme que la date de mon retour complet au travail est le 20_____ / _____ / _____ tel qu'indiqué sur ma demande de congé parental.

☐ Je désire modifier la date prévue de mon retour au travail de la façon suivante (plus d'un choix possible) :

- ☐ J'aimerais devancer la date prévue de mon retour complet au travail au : 20_____ / _____ / _____
- ☐ J'aimerais prolonger mon congé parental complet :
  Débutant le dimanche 20_____ / _____ / _____ et finissant le samedi 20_____ / _____ / _____
- ☐ Je souhaite prendre des vacances reportées en continuité du congé parental *(avant d'inscrire vos vacances, vous devez communiquer avec votre gestionnaire pour les faire autoriser)* :
  Vacances du 20_____ / _____ / _____ au 20_____ / _____ /_____
  Date prévue de retour complet au travail : 20_____ / _____ / _____
- ☐ J'aimerais modifier mon congé parental complet pour un congé parental partiel ainsi :
  Débutant le dimanche 20_____ / _____ / _____ et finissant le samedi 20_____ / _____ / _____
  - ☐ De 2 jours sans solde par 2 semaines, donc j'aurai une disponibilité de _____ jours par 2 semaines.
  - ☐ De 4 jours sans solde par 2 semaines, donc j'aurai une disponibilité de _____ jours par 2 semaines.

  Date prévue de retour complet au travail : 20_____ / _____ / _____
  ☐ **Je me réserve le droit d'une 2e modification.**
- ☐ J'aimerais modifier mon congé parental partiel ainsi :
  Débutant le dimanche 20_____ / _____ / _____ et finissant le samedi 20_____ / _____ / _____
  - ☐ De 2 jours sans solde par 2 semaines, donc j'aurai une disponibilité de _____ jours par 2 semaines.
  - ☐ De 4 jours sans solde par 2 semaines, donc j'aurai une disponibilité de _____ jours par 2 semaines.

  Date prévue de retour complet au travail : 20_____ / _____ / _____
  ☐ **Je me réserve le droit d'une 2e modification.**
- ☐ J'aimerais modifier mon congé parental partiel en congé parental complet :
  Débutant le dimanche 20_____ / _____ / _____ et finissant le samedi 20_____ / _____ / _____

Note : Assurez-vous d'avoir complété le formulaire ***Demande de maintien ou diminution temporaire de l'assurance collective*** (en fonction de votre syndicat). Pour toutes questions, communiquez avec un agent responsable des assurances collectives au 819 780-2220, poste 47777, option 2 puis option 1, ou par courriel à prase.assurances.collectives.estrie@ssss.gouv.qc.ca.

Notez bien :
- *Ne pas avoir plus de 2 modifications au congé parental.*
- *Ne pas avoir dépassé les 2 ans autorisés du congé parental.*
- *Votre demande doit être préalablement acceptée. Veuillez attendre l'approbation du secteur Congés/Vacances.*

Signature de l'employé : _____ **Date :** _____

Acheminez ce formulaire signé par courriel à prase.conges.vacances.estrie@ssss.gouv.qc.ca.

AUTORISATION CONGÉS/VACANCES

Modification du congé parental : À compter du (dimanche) : 20__/___/___ Nombre de modification : ☐ 1re modification ☐ 2e modification

Avis de fin de congé : Finissant le samedi : 20__/___/___

Signature du représentant : _____ **Date :** _____

Service PRASE
500, rue Murray, local EM-0300
Sherbrooke (Québec) J1G 2K6
Téléphone : 819 780-2220, poste 47777, options 2-3
Sans frais : 1 855 780-2200, options 2-3
Télécopieur : 819 780-1821
www.csss-iugs.ca/prase
prase.conges.vacances.estrie@ssss.gouv.qc.ca

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

AIDE-MÉMOIRE
DEMANDE DE MODIFICATION DU CONGÉ PARENTAL OU AVIS DE RETOUR AU TRAVAIL

(À conserver pour suivi)

Étape à suivre pour votre demande de modification ou d'avis de retour au travail	Cochez si complété
1. Remplir et retourner au secteur Congés/Vacances par courriel à prase.conges.vacances.estrie@ssss.gouv.qc.ca, au moins 4 semaines avant la date de la modification de votre congé parental ou de votre retour au travail.	
2. Aviser votre supérieur immédiat de votre modification à votre congé parental ou votre date réelle de retour au travail.	

Prenez note

Selon vos conditions de travail :

« La personne salariée à qui l'employeur a fait parvenir quatre (4) semaines à l'avance un avis indiquant la date d'expiration du congé sans solde doit donner un préavis de son retour au moins deux (2) semaines avant l'expiration dudit congé. Si elle ne se présente pas au travail à la date de retour prévue, elle est considérée comme ayant démissionné. »

Si vous décidez de mettre fin à votre congé parental complet ou partiel avant la date prévue, vous devez donner un préavis écrit de votre intention au moins vingt et un (21) jours avant votre retour. Dans le cas d'un congé parental excédant cinquante-deux (52) semaines, ce tel préavis est d'au moins trente (30) jours. Pour ce faire, retourner votre préavis au secteur Congés/Vacances (prase.conges.vacances.estrie@ssss.gouv.qc.ca) et aviser votre supérieur immédiat de votre intention de retourner au travail dans les délais prescrits.

Pour les employés syndicables non syndiqués ayant le régime d'assurance collective Desjardins, si vous prenez vos vacances reportées consécutivement à votre congé parental complet et que vous aviez suspendu vos options de votre plan d'assurance collective Desjardins, vos options demeureront suspendues pour cette même période. Seul le retour effectif au travail a pour effet de réactiver les options de votre plan d'assurance.

Conseils pratiques

Vérifiez votre régime d'assurance collective pour y inscrire votre nouveau-né, si applicable.	
Demandez le rachat de votre congé parental en ce qui concerne votre régime de retraite (RREGOP ou RRPE). Vous trouverez le formulaire intitulé « Demande de rachat de service 727 » directement sur le site de Retraite Québec au www.retraitequebec.gouv.qc.ca.	
Veuillez faire parvenir une copie de votre demande de rachat complétée au secteur Régimes de retraite du service PRASE par courriel à l'adresse prase.regimes.retraite.estrie@ssss.gouv.qc.ca.	

Pour toutes questions, vous pouvez consulter notre site Web au www.csss-iugs.ca/prase.